

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

Sion, le 28 avril 2016

Etats généraux du patrimoine historique enfoui et bâti du Valais : présentation du plan d'action proposé pour l'avenir

Quelque 120 participants ont pris part, ce jour à Sion, aux 2^e Etats généraux du patrimoine historique enfoui et bâti du Valais. A cette occasion, les résultats du projet « Mémoire 21 Valais-Wallis » ont été dévoilés. Cette démarche, pionnière en Suisse et portée par l'Association valaisanne d'archéologie (AVA-WAG), est une initiative commune de la société civile et de l'Etat du Valais. Elle a mobilisé pendant plus d'un an quelque 70 experts venus de nombreux horizons, pour aboutir à la formulation d'une véritable politique de protection et de valorisation du patrimoine historique valaisan. Le plan d'action proposé concerne tant la sauvegarde des sites menacés que leur promotion culturelle et touristique auprès du grand public. www.memoire21.ch

Depuis 50 ans, le développement des surfaces d'habitat et d'infrastructure met en péril le patrimoine enfoui et bâti, source irremplaçable de notre histoire. Face à ce constat, le **projet « Mémoire 21 Valais-Wallis »** a réalisé une analyse globale de la situation au niveau cantonal. Les résultats de cette démarche ont été présentés et remis ce jour aux autorités cantonales, en présence de Madame la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, Vice-présidente du Conseil d'Etat.

La Stratégie Mémoire 21 Valais-Wallis propose un plan d'action pour les dix ans à venir, ceci tant en matière de protection que de valorisation et d'utilisation du patrimoine historique. Le **concept d'archéodiversité** est aussi introduit, pour aider à mieux prendre en compte la diversité du patrimoine historique et son statut de ressource culturelle non renouvelable et multifonctionnelle.

Au travers de 7 défis touchant à la société, la gouvernance, la protection, la recherche, la conservation, la médiation et la promotion du patrimoine historique, **10 lignes directrices d'action** sont proposées. Elles visent à développer le rôle de l'histoire dans la société d'aujourd'hui, de concilier l'urbanisation et la sauvegarde du patrimoine historique, de mieux répartir les responsabilités et de renforcer les collaborations entre acteurs publics et privés, tout en créant une nouvelle image culturelle et touristique du Valais, axée sur l'attractivité de ses paysages, sites et monuments historiques.

Pour chaque ligne directrice, 2 à 4 mesures concrètes sont détaillées, avec leurs étapes de mise en oeuvre et les partenaires concernés. La réalisation d'un concept cantonal en matière d'information de la population ou la création d'un centre de compétence universitaire en patrimoine alpin font partie des perspectives proposées. Au total, **32 mesures** constituent le plan d'action proposé **sur dix ans**.

Organisée par l'Association valaisanne d'archéologie (AVA-WAG), l'Association valaisanne des professionnels des sciences humaines (AVPSH-VGW) et l'Association Culture Valais Kultur Wallis (CVKW), ces 2^e Etats généraux du patrimoine historique enfoui et bâti du Valais ont notamment bénéficié, au même titre que le projet « Mémoire 21 Valais-Wallis », du **soutien de la Confédération, du Canton du Valais, de la Loterie romande, de la Région Valais Central et de la Commune et Bourgeoisie de Sion**.

Pour plus d'information quant au projet « Mémoire 21 Valais-Wallis » : www.memoire21.ch

Pour toute question à ce sujet : **Mme Claire Epiney-Nicoud** (079/794.46.59, c.nicoud@bluewin.ch)

Pour l'AVA-WAG
Claire Epiney-Nicoud, Présidente